

Délai dépôt demande soutenance – Été 2024

Pour la période estivale 2024, voici ce qui s'applique :

- **Les demandes de soutenance pourront être finalisées dans Adum jusqu'au 14/07**
- **Aucune demande de soutenance ne sera acceptée entre le 15/07 et le 25/08**
- **Aucune soutenance ne pourra être organisée entre le 27/07 et le 8/09 inclus**

Retour des rapports (RA) des rapporteurs 3 semaines avant la date de soutenance

Période 1 : Demande déposée avant le 01/06, délai de 8 semaines (56 jours). RA : 21 j < soutenance

Ex : dépôt le 31/05 = soutenance le 26/07 (dernière date de soutenance possible), RA : 05/07

Période 2 : Demande déposée entre le 01/06 et le 14/07, le délai est variable pour permettre une soutenance le 09/09 (1^{ère} date possible de reprise de déroulement de soutenance), RA : 19/08

Période 3 : Demande à partir du 15/07 jusqu'au 25/08, le délai est de 13 semaines (91 jours).

Ex : dépôt le 15/07 = soutenance le 14/10 – RA : 23/09, dépôt le 25/08 = soutenance le 24/11 au plus tôt – RA : 03/11

Période 4 : Demande à partir du 26/08, retour à la normale avec un délai de 8 semaines (56 jours) pour une soutenance au plus tôt le 21/10 – RA : 21 jours avant la soutenance

Si vous envisager de soutenir dans la dernière quinzaine d'octobre, il est judicieux de privilégier une date de soutenance fin octobre pour vous permettra un dépôt avec un retour au délai classique de 8 semaines.

ex : dépôt le 02/09 = soutenance le 28/10 (56 jours) contre dépôt 16/07 = soutenance 15/10, (91 jours).